

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W21-711550

ND
125928

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

4720

Société :

RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Beloucht Mohamed

Date de naissance :

01/01/1981

Adresse :

12 Rue El Farabi Hay Yasmine
Berrechid.

Tél. :

0663180297

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Omar HAJI

Spécialiste d'Oncologie Le Litter

3, Bd. La Grande Ceinture Ain Di

- Anfa - Tél : 0520.66.68.80/0520.66.68.81

Fax : 05.22.79.75.00

INPE : 09107104

Cachet du médecin :

Docteur Omar HAJI

Spécialiste d'Oncologie Le Litter

3, Bd. La Grande Ceinture Ain Di

- Anfa - Tél : 0520.66.68.80/0520.66.68.81

Fax : 05.22.79.75.00

INPE : 09107104

Date de consultation :

06/05/2022

Nom et prénom du malade :

Dr BELOUCHT Mohamed

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Néoplasme prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 10/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Beloucht Mohamed

Le : 10/08/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/06/92	Q		Gratuit	Dr. OMAR HAJJI 3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab - Anfa - Tel : 0520.66.68.90/91/92 Fax : 05.22.79.75.94 INPE : 091071043

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	23/06/22		179.50

AUXILIAIRES MEDICAUX

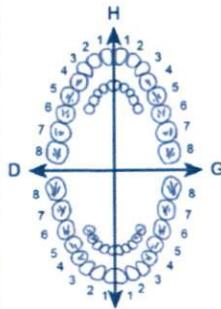
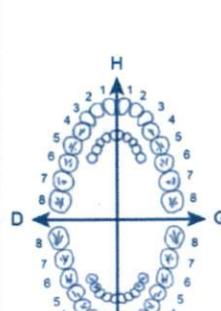
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>													
				Coefficient des travaux <input type="text"/>													
				Montants des soins <input type="text"/>													
				Début d'exécution <input type="text"/>													
				Fin d'exécution <input type="text"/>													
	ODF PROTHÉSES DENTAIRES																
		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux <input type="text"/>												
		<table border="0"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">G</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G			Montants des soins <input type="text"/>
		H	25533412	21433552													
		D	00000000	00000000													
		B	35533411	11433553													
G																	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Date du devis <input type="text"/>														
			Date de l'exécution <input type="text"/>														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																	



BELOUCH Mohamed
022-

Barcode
090003906

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC •
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIOTHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLoGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

6/06/22

N^o : Belouch Mohamed

NFS-PLD

creat

calcemie

prolacte

LABORATOIRE SEKKAT
d'analyses cliniques
Lot LE Yousser II N°12 Berrechid
Reception

POV le 27/06/22
Docteur Omar HAJJI
Spécialiste d'Oncologie Le Littoral
3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab
- Anfa - Tél : 0520.66.68.80/81/92
Fax : 05.22.79.75.94
INPE : 091071043

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2022-06436

Patient : Mr BELOUCH Mohamed

Édité le : 27/06/2022

Date prélèvement : 27/06/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	80,00
Créatinine	30	30,00
Protéines totales	30	30,00
Calcium	30	30,00
Total B	170	170,00
APB	1,0	0,00
Total		170,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent soixante-dix dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Recep...
Lot LE Yousser N°12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

▷: X+.Θ.Ο ΘΕΕ.Ε ΙΣΤ+.Λ.ΙΣΗ.ΕΕΣΘΘΣΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT

Médecin Biologiste

Pvt du: 27/06/2022

Mr BELOUCH Mohamed

Edition du : 27/06/2022

Né(e) le :01/01/1955

Dossier N° : 10A07917022



C.I.N : W5619



Page : 1/2

HEMATOLOGIE (BC5380)

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES				Valeurs Usuelles	Antériorité
HEMATIES	:	3,30	M/mm ³	(4,2 - 5,7)	3,53 (30/05/22)
Hémoglobine	:	9,5	g/dL	(14 - 17)	10,2 (30/05/22)
Hématocrite	:	29,7	%	(40 - 52)	32,4 (30/05/22)
VGM	:	90	fL	(80 - 100)	92 (30/05/22)
TCMH	:	29	pg	(27 - 32)	29 (30/05/22)
CCMH	:	32	%	(30 - 35)	31 (30/05/22)
LEUCOCYTES	:	7 180	/mm ³	(4000 - 10000)	5060 (30/05/22)
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
Polynucléaires Neutrophiles	:	65,1 %	Soit	4674/mm³	(2000 - 7500)
Lymphocytes	:	23,6 %	Soit	1694/mm³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	7,6 %	Soit	546/mm³	(200 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	:	3,4 %	Soit	244,12/mm³	(100 - 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,3 %	Soit	21,54/mm³	(Inférieur à 150)
PLAQUETTES	:	334 000	/mm ³	(150000 - 400000)	248 000 (30/05/22)
VMP	:	9,30	fl	(6,5 - 12)	

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Youssef II N° 12 Berrechid



N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRCHID



05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

CEXTO.θ.Ο ΘΕΕ.Ε ΙΣΤ.Ο.Η.Ν.Ι.Ο.ΕΕΞΘΘΣΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 27/06/2022

Mr BELOUCH Mohamed



Edition du : 27/06/2022

Né(e) le :01/01/1955

Dossier N° : 10A07917022



C.I.N : W5619

Page : 2/2

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Créatinine (Technique : Enzymatique)	: 7,60 mg/L 67 µmol/L	{ 6 - 12 } (53 - 106)	
Protéines totales (Technique : Biuret)	: 67 g/L	(66 - 83)	
Calcium (Technique : Arsenazo)	: 90,0 mg/L 2,3 mmol/L	(90 - 105) (2,3 - 2,6)	88,6 (04/06/22)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Youssef II N°12 Berrechid

N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRCHID
05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71